



## DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL Séance du 25 juin 2019

L'an deux mil dix-neuf, le vingt-cinq juin, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie de la Ville d'Ingré, sous la Présidence de Christian DUMAS, Maire d'Ingré.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 29  
Nombre de conseillers municipaux présents : 19  
Nombre de votes contre : 4  
Nombre d'abstentions : 0  
Nombre de votes pour : 22  
Nombre de suffrages exprimés : 26

Date de convocation du Conseil Municipal le 18 juin 2019

**Présents :** Christian DUMAS, Hélène LORME, Marie-Claude BLIN, Claude FLEURY, Hélyette SALAÛN, Catherine MAIGNAN, Michèle LUCAS, Nadège FONTAINE, Franck VIGNAUD, Laurent JOLLY, Guillaume GUERRÉ, Magalie PIAT, Christine CABEZAS, Daniel HOAREAU, Sylvie SIGOT, Philippe GOUGEON, Nicole PERLY, Benoît COQUAND et Bernard HOUZEAU.

**Absents excusés :**

Arnaud JEAN, ayant donné pouvoir à Guillaume GUERRÉ,  
François LENHARD, ayant donné pouvoir à Catherine MAIGNAN,  
Évelyne CAU, ayant donné pouvoir à Christian DUMAS,  
Baptiste JAUNEAU, ayant donné pouvoir à Hélène LORME,  
Pascal SUDRE, ayant donné pouvoir à Sylvie SIGOT,  
Roselyne RAVARD, ayant donné pouvoir à Daniel HOAREAU,  
Patricia MARTIN, ayant donné pouvoir à Benoit COQUAND.

**Absents :**

Jenny OLLIVIER,  
Jean-Louis TOURET,  
Loïc FAYON.

Début de la séance : 20h30

Fin de la séance : 22h20

Secrétaire : Magalie PIAT

### FINANCES

#### DL.19.046 - Prestation de nettoyage des locaux de l'école primaire du Moulin et des vitres de divers bâtiments de la Ville d'Ingré

**Claude FLEURY expose :**

Vu l'article L.2122-21-1 du code général des collectivités territoriales, qui prévoit que la délibération du conseil municipal chargeant le Maire de souscrire un marché déterminé peut être prise avant l'engagement de la procédure de passation de ce marché. Elle comporte alors obligatoirement la définition de l'étendue du besoin à satisfaire et le montant prévisionnel du marché.

Afin de pourvoir aux besoins de la ville d'Ingré en matière de prestation de nettoyage des locaux de l'école primaire du Moulin et des vitres de divers bâtiments communaux, la réglementation du Code de la Commande Publique implique la nécessité de lancer un appel d'offres ouvert, dès lors que le seuil de 221 000 € HT d'achats est dépassé.

La prévision de ces diverses prestations est de :

Prestations	Montant HT annuel	Montant HT sur 4 ans
Nettoyage des locaux de l'école primaire du moulin	30 908.00 €	123 632.00 €
Nettoyage des vitres de divers bâtiments	34 428.00 €	137 712.00 €

Par conséquent et compte tenu des possibilités budgétaires propres à chaque exercice, et du fait que le rythme et l'étendue des besoins à satisfaire ne peuvent être définis et arrêtés par un marché à procédure adaptée, il est proposé de procéder à ces achats par une procédure d'appel d'offres ouvert, pour une période annuelle reconductible trois fois.

Cet appel d'offres comprend 2 lots:

- Lot 1 : Nettoyage des locaux et mise en place des consommables à l'école primaire du Moulin
- Lot 2 : Nettoyage des vitres de divers bâtiments de la ville d'Ingré

Après présentation en commission « Finances - Ressources Humaines » du 13 juin 2019, il est proposé aux membres du Conseil Municipal d'autoriser Le Maire à signer les marchés publics pour ces prestations et toutes les pièces à intervenir et à régler toutes les dépenses qui en résulteront.

Après débats et délibération, le Conseil Municipal adopte à la majorité, 22 pour et 4 contre (Pascal SUDRE, Daniel HOAREAU, Sylvie SIGOT et Roselyne RAVARD), les propositions du rapporteur.

*La présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État.*

INGRE, le 25 JUIN 2019

Acte rendu exécutoire après transmission au Représentant de l'État le :

Publication le : 02 JUIL. 2019

Notification le : 02 JUIL. 2019

 Le Maire  
Christian DUMAS

## Acte à classer

DL-19-046

<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>4</b>
En préparation	En attente retour Préfecture	> AR reçu <	Classé

Identifiant FAST : ASCL\_2\_2019-07-02T10-50-33.00 ( MI217772152 )

Identifiant unique de l'acte :

045-214501694-20190625-DL-19-046-DE ( Voir l'accusé de réception associé )

Objet de l'acte : Prestation de nettoyage des locaux de l'école pri  
du Moulin et des vitres de divers bâtiments de la  
d'Ingré

Date de décision : 25/06/2019



Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 1. Commande Publique  
1.1. Marchés publics  
1.1.3. Autre délibération concernant les marchés publics.

Acte : DL.19.046-FIN-prestation de  
nettoyage des locaux de l'école  
primaire du Moulin et des vitres de  
divers bâtiments de la ville  
d'Ingré.PDF

Multicanal : Non

Classer

Annuler

Préparé

Date 02/07/19 à 10:50

Par RICHARD Aurélie

Transmis

Date 02/07/19 à 10:50

Par RICHARD Aurélie

Accusé de réception

Date 02/07/19 à 11:06

